

DEPARTEMENT DE L'EURE

ST GEORGES DU VIEVRE, le 6 septembre 2022

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
SAINT GEORGES DU VIEVRE

COMMUNE

DE

27450 ST GEORGES DU VIEVRE

à

BP 13

MESDAMES ET MESSIEURS

TEL : 02.32.42.80.42

e-mail : secretariat@mairie-st-georges-du-vievre.com

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira, à la **MAIRIE**, le :
MARDI 13 SEPTEMBRE 2022, à 20 H
et vous prie de vouloir bien assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR :

- LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE : VOTE DE LA GARANTIE D'EMPRUNT DU LOTISSEMENT
- CANTINE : HAUSSE DE LA TARIFICATION DU REPAS AU 01/01/2023
- SALLE DES FÊTES DE L'AMICALE : MODIFICATION DU TARIF D'ELECTRICITE D'UNE LOCATION
- MISE EN PLACE DE LA M57 A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023
- BUDGET PRINCIPAL 2022 : DECISION MODIFICATIVE N°1
- ADMISSION DES NON-VALEURS
- BUDGET PRINCIPAL 2022 : DECISION MODIFICATIVE N°2
- RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE LA MISE A DISPOSITION DES EMPLOYES COMMUNAUX A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LIEUVIN PAYS D'AUGE
- TAXE D'AMENAGEMENT : REPARTITION DU PRODUIT AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LIEUVIN PAYS D'AUGE
- QUESTIONS DIVERSES

Veuillez agréer, Cher Collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE MAIRE,
J.-C. QUESNOT

